



Définition

Primaire à base de résine acrylique en phase aqueuse d'aspect poché arrondi pour murs intérieurs.

Destination

- Intérieur
- Surfaces murales et plafonds

Qualités dominantes

- Isole et consolide les fonds absorbants
- Opacifiant
- Evite les taches de rouille pendant la phase de séchage

Caractéristiques générales

Classification AFNOR	: Famille I classe 7b2 (NF T 36-005).
Subjectiles	: Plâtre et dérivés, plaques de plâtre enrobé à épiderme cartonné, béton, enduit de ciment, tissus de verre. Anciennes peintures, propres, adhérentes et dépolies si nécessaire.
Liant	: Copolymères acryliques en dispersion.
Pigment	: Dioxyde de titane rutile.
Diluant	: Eau.
Divers	: Matières minérales neutres et agents stabilisants.
Extrait sec en poids	: 49 % ± 2.
Extrait sec en volume	: 37 % ± 2.
Masse volumique	: 1,25 ± 0,05 g/cm ³ .
Rendement en surface	: 8 à 10 m ² /l (± 4 m ² /l sur tissu de verre).
Brillant spéculaire	: 7 GU à 85° après 7 jours de séchage.
Aspect du produit sec	: Mat.
Conformité aux spécifications	: Etiquetage environnemental : C * Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faible émission) à C (fortes émissions).
C.O.V.	: Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l. Ce produit contient au maximum 10 g/l de C.O.V.
Conservation	: 2 ans minimum en emballage d'origine non entamé à l'abri du gel et des très fortes températures.
Teintes	: Blanc.





- Outils** : Brosse, rouleau polyester tissé 13mm ou polyamide texturé 13mm, pistolet et airless (gicleur : 018-021 – pression : 150 bar).
- Nettoyage des outils** : Eau immédiatement après emploi.
- Dilution** : Prêt à l'emploi. Ne pas diluer. Sur fonds absorbants et plaques de plâtre à épiderme cartonné : 5 % d'eau maximum.
- Temps de séchage à 23°C et 50 % H.R.** : Sec : 2 heures – Recouvrable : 12 heures.
- Conditions d'application** : - En travaux intérieurs, la température ne devra pas être inférieure à + 8°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 70 % d'humidité relative.
- Doit être déposé – Ne pas tirer.
- Sécurité** : Voir la fiche de données de sécurité et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements disponibles et obtention de la fiche de données de sécurité par internet www.quickfds.com (fournisseur Akzo Nobel – puis sélectionner Akzo Nobel Decorative Paints Deco France S.A.).

Mise en œuvre

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en œuvre seront en conformité avec les prescriptions de la norme NF P 74-201 (référence NF DTU 59-1).

Dépoussiérer, égrèner, reboucher si nécessaire. Sur plâtre très lisse et dur, poncer pour le rendre rugueux.

Anciennes peintures : lessiver, rincer, laisser sécher. Eliminer les peintures de faible adhérence. Dépoussiérer les surfaces le nécessitant et reboucher si besoin. Dépoussiérer. Eliminer les anciens badigeons par lavage à l'eau.

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.

EXEMPLES		
Aspect	Primaire	Finition Acrylique
Mat	PLANICRYL PRIM	PLANICRYL [®] MAT
Mat velouté		PLANICRYL [®] VELOURS
Mat satiné		PLANICRYL [®] SATIN
CONSEILS UTILES		
<ul style="list-style-type: none"> PLANICRYL PRIM peut être également recouvert par d'autres finitions telles qu'ACRYLEVIS TX SATIN ou ACRYLEVIS TX SEMI BRILLANT. Selon le degré de finition souhaité (B ou A), des travaux d'enduisage plus ou moins importants sont nécessaires. La porosité du support influencera les temps de séchage et de recouvrement. 		

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Version 7 – Octobre 2016

